

École de Renan Sonvilier Mt-Soleil

Mémento **2023-2024**

Informations destinées aux parents des élèves

Table des matières

Responsables des écoles	3
Organisation	4
Horaire du 1 ^{er} jour d'école	5
Vacances et congés scolaires	6
Services	7
Santé / prévention / assurances	9
Concept OMo	10
Transports scolaires	12
Patrouille scolaire de sonvilier	14
Communication	15
Absences et dispenses	16
EJC-école à journée continue de renan et sonvilier	17
Internet à l'école	19
Vie à l'ecole	20
Prévention	21
Index	22

RESPONSABLES DES ÉCOLES

Directions

École de Renan:

Rue du Collège 5

2616 Renan

direction@ephaut-vallon.ch

manoah.sigg@ephaut-vallon.ch

École de Sonvilier

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

direction@ephaut-vallon.ch

manoah.sigg@ephaut-vallon.ch

École de Mt-Soleil

Montagne du Droit

2610 Mont-Soleil

Aurélien Broglie032 961 15 49

aurelien.broglie@ephaut-vallon.ch

Cercle de l'enseignement spécialisé (OMO)

Rue Agassiz 16

2610 Saint-Imier

Valérie Rytz......078 604 26 08

direction.omo@epsainti.ch

Inspecteur scolaire 16ème arrondissement

Serge Büttiker

Conseillère municipale en charge de l'école de Renan

Ginette Winkler

Présidente de la commission scolaire de Renan

Aude Hämmerli

Conseillère municipale en charge des écoles de Sonvilier et Mt-Soleil

Tatiana Tanner

Président de la commission scolaire de Sonvilier

Christian Hug

Présidente de la commission scolaire de Mt-Soleil

Sabrina Wiedmer

ORGANISATION

Equipe pédagogique

	12HA	Sonvilier	Damaris Chopard / Peggy Zürcher	
	12HB	Sonvilier	Marie-Claire Waecker / Valérie Lüthi	
→ 12HR		Renan	Pascale Gerber / Virginie Favre-Bulle	
Sycle	3H Sonvilier		Dany Minguely / Sélyane Cuenat	
S	4H	Renan	Anaëlle Jecker / Sophie Berberat	
	24511	Mt-	Elodie Wiedmer / Joëlle Geiser	
	345H	Soleil	Aurélien Broglie / Sabine Zeller	
	ELL	Sonvilier	Valérie Lüthi / Lise Genovese /Sélyane	
5H	эп		Cuenat	
	6H	Convilian	Magali Delémont / Lise Genovese /	
6H		Sonvilier	Margrit Sager*	
			Noémie Léchot / Manoah Sigg	
Sycle 2	7H	Renan	Moïra Jecker / Sophie Berberat	
2			Solange Türler*	
			Manoah Sigg / Moïra Jecker / Noémie	
	8H	Renan	Léchot / Sophie Berberat	
			Solange Türler*	
	6 7 9U	Mt-	Aurélien Broglie / Elodie Wiedmer / Joëlle	
	678H	Soleil	Geiser / Sabine Zeller	

^{*} ACT/TA

Cours à option:

Top cuisine : Marie-Claire Waecker

Théâtre : Fiona Vuilleumier

Yoga: Juliane Heim Roulet et Amandine Wälti

Flûte: Mathieu Voisard Cuisine: Elodie Wiedmer Jeux: Aurélien Broglie

Natation / St-Imier (toutes les 3 semaines)

Classes de Renan/Sonvilier : Sabine Zeller / Solange Türler

Classe de Mt-Soleil : Sabine Zeller

HORAIRE DU 1^{ER} JOUR D'ÉCOLE

ECOLE DE RENAN/SONVILIER

Lundi 21 août 2023	Matin 9h00 – 11h45	Après-midi Horaire habituel
Horaire des bus	31100 111143	rioran e nabituei
EP Sonvilier	8h45	
EP Renan	8h45	
La Cibourg	8h35	
Les Convers	8h25	
L'Envers de Sonvilier	8h30	
12H Mt-Soleil	8h28 (arrêt Isler/Joyce)	
	8h30 (arrêt Oppliger/Benoît, Lewis)	
	8h32 (arrêt fromager	ie/ Candyce)
	8h35 (Abri Nat.Sauser/Joas)	
	8h40 (Ecole/Liam)	

ECOLE MT-SOLEIL

Lundi 21 août 2023	Matin	Après-midi
	9h00 – 11h50	Horaire habituel
Horaire du bus		
Mt-Soleil (1 ^{er} arrêt)	8h35	

REMARQUES

Les dix-heures sont offerts à tous.

Retour dès 11h45: transports scolaires organisés.

Les horaires de bus et de piscine sont communiqués à la rentrée d'août.

Les cours à options et les leçons particulières à St-Imier (logopédie, psychomotricité, ...) commencent dès le lundi 28 août 2023.

Merci de votre indulgence et votre compréhension pour la mise en place des transports scolaires la première semaine. Il y a parfois quelques problèmes. En effet, il s'agit d'une semaine test pour les enfants et les conducteurs.

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

Foire de Chaindon (Ecole de Mt-Soleil):Lundi après-midi 04.09.2023		
Jeûne fédéral :	Lundi 18.09.2023	
Vacances d'automne :	Lundi 09.10.2023 au vendredi 20.10.2023	
Journées PES :	Mardi 14.11.23,	
	un mercredi du mois de mars 2024 (date pas encore	
	définie)	
	Mercredi 17.04.2023	
Vacances d'hiver :	Lundi 25.12.2023 au vendredi 05.01.2024	
Semaine blanche :	Lundi 12.02.2024 au vendredi 16.02.2024	
Vacances de printemps :	Vendredi 29.03.2024 au vendredi 12.04.2024	
Ascension:	Jeudi 09.05.2024 au vendredi 10.05.2024	
Lundi de Pentecôte :	Lundi 20.05.2024	
Journée des enseignants (SI	EFFB)Mardi 28.05.2024	
Vacances d'été :	Lundi 08.07.2024 au vendredi 16.08.2024	
Rentrée scolaire 2024-2025	:Lundi 19.08.2024	
Jeûne fédéral :	Lundi 16.09.2024	
Vacances d'automne :	Lundi 07.10.2024 au vendredi 18.10.2024	
Vacances d'hiver :	Lundi 23.12.2024 au vendredi 03.01.2025	
Semaine blanche :	Lundi 10.02.2025 au vendredi 14.02.2025	
Vacances de printemps :	Lundi 14.04.2025 au vendredi 25.04.2025	
Ascension :	Jeudi 29.05.2025 au vendredi 30.05.2025	
Lundi de Pentecôte :	Lundi 09.06.2025	
Vacances d'été :	Lundi 07.07.2025 au vendredi 15.08.2025	
Rentrée scolaire 2025-2026	:Lundi 18.08.2025	
Le jour du 1 ^{er} mai est férié chaque année		

SERVICES

Dentiste scolaire, St-Imier: Ana Mendonça 032 941 47 41
Médecin scolaire, St-Imier: Christian Dyroff 032 942 20 70
Cabinet d'orthophonie-logopédie, St-Imier 032 940 73 40
Cabinet de psychomotricité, St-Imier
Service psychologique pour enfants, St-Imier (SPE) 031 636 16 96
Bibliothèques
Sonvilier: Corinne Oppliger / Nadia Jenzer
Domaine santé sexuelle (DSS) : santé bernoise <u>www.santebernoise.ch</u>
Infirmière scolaire + prophylaxie : Susanne Chatelain
Les services de l'infirmière, du travailleur social, et de la médiation scolaire s'adressent aux enfants des écoles de Renan, Sonvilier et Mont-Soleil, aux

Les services de l'infirmière, du travailleur social, et de la médiation scolaire s'adressent aux enfants des écoles de Renan, Sonvilier et Mont-Soleil, aux parents et aux enseignants.

Tournus régulier dans les trois écoles. Le principe de confidentialité est respecté.

Travailleur social en milieu scolaire (TSS):

Médiation scolaire :

moira.jecker@ephaut-vallon.ch

Conciergerie

Sonvilier : Hélène Christen	078 649 70 16
Mt-Soleil : Marc Jeanneret	079 833 18 31

SANTÉ / PRÉVENTION / ASSURANCES

1. Médecin

La visite médicale est prévue pour les élèves de 2H et de 6H. L'examen porte sur la santé générale de l'enfant (ouïe, vue,...).

2. Dentiste

La visite dentaire est prévue pour tous les élèves de **1H à 8H.** Les parents s'engagent à donner suite au diagnostic du dentiste. Suivi consigné dans la carte dentaire.

3. DSS

Des cours d'éducation sexuelle facultatifs sont proposés par le DSS (Domaine de la santé sexuelle) aux classes de 6H et de 8H ainsi qu'une séance d'information aux parents des élèves de 1H à 4H, de 6H et 8H.

4. Santé

Merci de signaler un éventuel problème de santé (asthme, allergie).

5. Poux

En cas de découverte de poux, avertir immédiatement l'enseignant. S'il détecte des poux sur un élève, l'enseignant avertit les parents. Prévoir le traitement adéquat. Nous pouvons demander à l'élève de rester chez lui jusqu'à l'application du traitement.

6. Assurance/Accident

En cas d'accident à l'école, l'assurance accident privée de l'enfant doit être sollicitée. Prière de remplir une déclaration d'accident. L'assurance scolaire peut fonctionner en complément.

7. Responsabilité civile

En cas de dégâts causés par un élève, les parents assument la responsabilité. Leur assurance RC privée prend en charge les dommages.

CONCEPT OMO

Il s'agit de l'ordonnance régissant les mesures de pédagogie spécialisée ordinaires et les mesures de soutien relevant de l'offre ordinaire de l'école obligatoire (OMO) gérée par la direction du cercle de l'enseignement spécialisé de St-Imier.

Le service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) est le référent et conseiller pour l'octroi de mesures.

Chaque élève de notre établissement scolaire peut bénéficier des mesures suivantes :

Logopédie (orthophonie)

Intervention auprès d'élèves en difficulté de communication et de langage (prononciation, surdité, lecture, communication orale, difficultés orthographiques, dyslexie, ...)

Psychomotricité

Intervention auprès d'élèves présentant des difficultés dans la maîtrise de leur corps et dans leurs relations avec l'espace environnant.

Soutien pédagogique ambulatoire (SPA)

Soutien, en établissement scolaire, pour les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage dans un domaine spécifique.

Cours de français langue seconde (FLS)

Cours intensif et d'approfondissement pour les élèves allophones.

Classe d'introduction (CdI)

Programme d'enseignement 3H dispensé sur deux ans destiné aux élèves qui ont besoin d'un temps d'adaptation plus long. Classe à St-Imier.

Classe de soutien (CdS)

Programme d'enseignement adapté et individualisé proposé à des élèves en difficulté d'apprentissage. Classe à St-Imier.

Soutien d'élèves à haut potentiel (HP)

Accompagnement dans le développement des compétences intellectuelles et sociales pour les élèves ayant des capacités hors norme. Leçons ponctuelles.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus vert : Christine Créchard
Bus blanc : Manuela Jeanneret
Bus bleu : Fabienne Oppliger
Bus gris : Marie-Claude Repond
Bus vert Mt-Soleil : Reto Geiser
Patrouille scolaire (Sonvilier) Diana Hug 079 503 12 86

Recommandations édictées par les responsables des communes Prise en charge

L'enfant est présent sur le lieu de prise en charge habituel cinq minutes avant le départ du bus.

A l'arrivée du bus, l'enfant ne se précipite pas vers le véhicule. Il attend l'arrêt complet avant de s'approcher de ce dernier.

L'enfant n'entre dans le bus qu'en présence du chauffeur.

L'enfant monte calmement dans le bus. Il a l'obligation de boucler sa ceinture de sécurité.

L'enfant qui manque le bus à l'entrée ou à la sortie des classes avertit un enseignant de l'école du lieu. Ce dernier prend les dispositions nécessaires.

Les parents avertissent le chauffeur en cas d'absence exceptionnelle de l'enfant.

Le chauffeur n'attend pas l'enfant retardataire.

Seul l'enfant concerné par le transport scolaire en question est pris en charge.

En cas d'indiscipline des élèves, leur comportement sera communiqué par les chauffeurs aux responsables du dicastère des écoles.

Au deuxième cas d'indiscipline concernant le même élève, une lettre rédigée par le Conseil parviendra aux parents.

Au troisième cas des mesures disciplinaires sont envisageables.

Trajet

Il est formellement interdit d'ouvrir les portes quand le bus est en marche.

Pendant le trajet, l'enfant reste assis, garde sa ceinture de sécurité et respecte les consignes du chauffeur.

L'enfant attend l'arrêt complet du bus avant de sortir calmement du véhicule.

Chaque élève est tenu d'adopter un comportement adapté pendant le trajet.

Contacts (en cas de problème)

Tatiana Tanner (Sonvilie	er)	079 469	73 45
Ginette Winkler ((Renan)		079 680	33 00

PATROUILLE SCOLAIRE DE SONVILIER

Recommandations édictées par la commission scolaire de Sonvilier

Pour garantir la sécurité des enfants aux alentours du bâtiment scolaire, nous vous demandons de ne pas aller chercher vos enfants en voiture devant l'école, de vous parquer côté boulangerie et de traverser vers la patrouille afin de faciliter le passage des bus scolaires.

Les enfants se rendant à pied à l'école sont priés d'utiliser le passage pour piétons devant l'école où se trouve la patrouille.

Les patrouilleuses et patrouilleurs font traverser les enfants aux heures suivantes :

 Matin
 de 07h50 à 08h15

 Midi
 de 11h40 à 12h05

 Après-midi
 de 13h15 à 13h45

⇒ Des patrouilleurs/euses sont régulièrement recherché(e)s !! ← Vous pouvez vous annoncer à Diana Hug – 079 503 12 86

COMMUNICATION

PROCÉDURE APPLICABLE ENTRE ENSEIGNANTS ET PARENTS

Merci d'appliquer la procédure suivante :

- Prendre contact avec l'enseignant concerné.
- Si besoin, avertir le titulaire de classe.
- En cas de nécessité absolue, adresser une demande écrite à la direction qui convoque les intéressés.
- En dernier recours, avertir la Commission scolaire de l'école concernée.

Vos coordonnées

Merci de communiquer à la direction et dans les meilleurs délais toute modification d'adresse ou de numéro de téléphone.

ABSENCES ET DISPENSES

Une absence est excusée dans les cas suivants : maladie, accident, consultation chez le médecin ou le dentiste, événement familial.

En cas d'absence, prévenir l'enseignant concerné, le cas échéant, la direction d'école. Faute d'information, l'enseignant appellera les parents.

Un billet d'excuse est demandé au retour de l'élève.

DEMI-JOURNÉES DE CONGÉ

Les élèves ont droit jusqu'à cinq demi-journées de congé par année scolaire sans justification. Les parents préviennent le titulaire de classe dans les meilleurs délais.

DISPENSES

Les demandes de congé exceptionnel sont à soumettre par écrit à la direction de l'école quatre semaines à l'avance.

EJC-ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DE RENAN ET SONVILIER



L'EJC accueille les enfants de la 1H à la 8H, scolarisés dans les villages de Renan et Sonvilier. Ils sont encadrés par une équipe éducative diplômée.

Nous proposons des activités variées telles que jeux, bricolages, cuisine, balades etc.

Les mercredis et vendredis, nous profitons de ces après-midis de congé pour proposer des activités et des sorties plus longues et variées telles que : sorties en forêt, musées etc. ; ou plus sportives : en salle de gymnastique, à la piscine etc.

Les lundis et mardis, nous accompagnons les enfants dans leurs devoirs.

Les enfants scolarisés à Sonvilier sont véhiculés par les bus scolaires à 11h45 - 13h20 - 15h20 et 16h10.

En début et fin de journée, les parents sont responsables des transports.

Horaire d'ouverture :

Lundi 6h30-18h00

Mardi 6h30-18h00

Mercredi 6h30-18h00

Jeudi 6h30-18h00

Vendredi 6h30-18h00

L'EJC est fermée pendant les vacances scolaires

Si vous souhaitez bénéficier de L'EJC, cela est possible. Il nous reste des places.

Pour toutes autres questions, vous pouvez prendre contact avec la direction.

Contact: **Direction**

Nadia Sommer

EJC La licorne magique

Rue des Puits 6

2616 Renan

Téléphone: 032 962 65 07

077 461 99 38

Mail: ejc@renan.ch

INTERNET À L'ÉCOLE

L'utilisation d'Internet dans nos écoles permet :

- 1. de chercher et de trouver de l'information liée aux sujets étudiés.
- 2. de réaliser des visites virtuelles (paysages, musées).
- 3. d'établir des communications avec d'autres écoles ou d'autres sites pédagogiques.

L'élève utilise Internet uniquement en présence d'un enseignant.

Il ne cherche que des informations spécifiques liées au travail en classe.

Sanction appliquée en cas de manquement

Interdiction d'utiliser l'outil informatique pour une durée déterminée.

Sites utiles

Exerciseur (culture générale)	www.educlasse.ch
Mathématiques	<u>www.gomaths.ch</u>
Révisions (Plan d'études romand)	www.biceps.ch
Direction de l'instruction publique (DIP)	<u>www.bkd.be.ch</u>
Commune de Renan	<u>www.renan.ch</u>
Commune de Sonvilier	www.sonvilier.ch
Ecole secondaire de St-Imier	www.essimier.ch

VIE À L'ECOLE

- 1. Je m'engage à laisser mes appareils électroniques privés éteints et invisibles.
 - L'école ne porte aucune responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol des appareils. Si un élève ne respecte pas la règle, son appareil sera confisqué sur le champ. Les parents devront s'approcher de la direction pour le récupérer. Les parents sont responsables du contenu des appareils de leurs enfants.
- 2. Pour le bien-être des élèves, nous vous encourageons à ne pas fumer dans le périmètre scolaire.
- 3. Nous vous encourageons à privilégier les déplacements à pied.
- 4. Merci de veiller à ce que vos enfants n'arrive pas trop tôt à l'école (maximum 10 minutes en avance).
- 5. L'école est un espace dédié aux élèves, les parents qui ont une communication importante ou un rendez-vous avec un enseignant sont autorisés à entrer dans le collège, sinon ils sont priés de rester dehors.
- 6. Sécurité aux abords du collège de Renan Nous avons constaté que de plus en plus de parents viennent amener et chercher leurs enfants en voiture devant le collège. Entre les voitures arrêtées sur la route, celles parquées mais dont le moteur tourne sans personne au volant et le va-et-vient des autres, la situation aux abords du collège devient problématique pour les enfants mais également pour les chauffeurs de bus scolaires, surtout en période hivernale. Pour des raisons de sécurité, nous faisons donc appel au bon sens des parents pour qu'ils laissent la voiture à la maison ou sur les places de parc proches du collège et viennent, sauf cas exceptionnel, chercher leurs enfants à pied. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

« Votre délégué BPA pour Renan ».

PRÉVENTION

Aide à la maison (éducation, deuil, séparation...)

- AEMO Fondation Officielle de la Jeunesse (www.foj.ch)
- Accueil · Fondation As'trame (www.astrame.ch)
- Même les meilleurs parents ont parfois besoin d'un coup de main | SRK Bern (www.srk-bern.ch)
- Le monde des parents Pro Juventute (https://www.projuventute.ch/fr)
- Centre de santé sexuelle Planning familial... | Santé Sexuelle Suisse (www.sante-sexuelle.ch)

Ecrans - Internet - téléphone portable...

- Les balises 3-6-9-12+ 3-6-9-12<u>+ (https://www.3-6-9-12.org/les-balises-3-6-9-12/)</u>
- Recommandations: Jeunes et media (www.jeunesetmedias.ch)

Intimidation – détresse – signaux d'alerte

- Santé bernoise (https://www.santebernoise.ch)
- Site d'information, d'aide et d'échanges pour les 11-20 ans (www.ciao.ch)
- Association harcèlement et brimade entre élèves (www.harcelement-entre-eleves.com)
- Stop Suicide (https://stopsuicide.ch/)
- SOS Résiste (www.sos-resiste.ch)

INDEX

Inspecteur scolaire3
logopédie7
Logopédie (orthophonie)10
Médecin
Médiation scolaire7
Natation4
OMo10
Organisation4
Patrouille scolaire12, 14
Poux 9
Prévention21
prophylaxie7
Psychomotricité10
Responsabilité civile9
Responsables des écoles3
Santé 9
Soutien pédagogique
ambulatoire (SPA)10
transport13
Transports12
Travailleur social7
Vacances6
Vie à l'ecole20

